

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Alençon, le 11 décembre 2020

La forte accélération de la circulation du virus constatée la semaine passée dans le département de l'Orne, et notamment sur les territoires d'Alençon et de L'Aigle, s'est accentuée au cours des derniers jours, avec :

- **une augmentation du taux d'incidence (du 02 au 08/12/2020) :**
  - **sur le département : 154,2 cas/7j/100 000 habitants bien au-delà du seuil d'alerte de 50 fixé au plan national et de la moyenne de la région Normandie à 81,2**
  - **un taux d'incidence des plus de 65 ans particulièrement élevé sur l'ensemble du département: 234,5 cas/7j/100 000 habitants pour une moyenne de la région Normandie à 100,6**
  - **un taux de positivité le plus élevé de la région à 6,8 % pour le département de l'Orne**
- **des tensions hospitalières qui se sont étendues à l'ensemble du département et obligent à transférer des patients dans les départements voisins, les établissements de l'Orne arrivant en limite de capacité.**

Au regard de ces indicateurs, il a donc été décidé de maintenir le plan blanc dans l'ensemble des établissements de santé du département.

En soutien de ceux-ci, une mobilisation des SAMU et des établissements de santé limitrophes du département de l'Orne s'est organisée, de manière à répartir au mieux la pression hospitalière.

### **Le renforcement des gestes barrières**

L'ARS va encore renforcer ses actions de promotion des gestes barrières auprès de la population avec une nouvelle campagne qui démarrera dès la semaine prochaine.

Le respect des gestes barrières est en effet indispensable à la lutte contre la COVID, mais également pour éviter d'autres pathologies infectieuses qui se multiplient en hiver et vont participer à fragiliser l'état de santé de la population et saturer notre système de soins.

### **Accroître les capacités de dépistage et réduire les files d'attente**

Pour casser les chaînes de transmission, chacun est invité à respecter de la manière la plus stricte les gestes barrières (port du masque, lavage des mains, distanciation) et à s'isoler en cas de positivité ou de doute sur celle-ci, ainsi qu'à se faire tester pour connaître sa situation individuelle. En cas de résultat positif, il est indispensable d'identifier et transmettre l'ensemble de ses cas contacts. Toute démarche individuelle de dépistage contribue ainsi à l'effort collectif pour contenir la propagation du virus sur ce territoire.

Aujourd'hui, en plus des sites de dépistage RT-PCR, les tests antigéniques sont déployés sur tout le territoire: médecins, pharmaciens, infirmiers, peuvent les pratiquer au sein de leur lieu d'exercice habituel. Pour autant, un résultat négatif, en test antigénique ou PCR, ne doit pas faire abandonner toute prudence: la contamination pouvant être réelle mais non encore détectable au moment du prélèvement.

[Consultez la liste des sites de dépistage \(régulièrement mise à jour\) sur le site internet de l'ARS Normandie et l'application TousantiCovid](#)

### **La mobilisation des acteurs du système de santé**

L'ensemble des professionnels de santé, les hôpitaux, les établissements médico-sociaux (dont les EHPAD), les professionnels libéraux sont sensibilisés à cette accélération de la circulation du virus sur le département et tous mobilisés: il s'agit notamment pour tous ces acteurs d'intensifier les rappels des gestes barrières et d'anticiper une augmentation d'activité en termes de dépistages, de passages aux urgences, ou d'hospitalisations de patients symptomatiques COVID19.

**Le virus circule activement. Il peut être dangereux, notamment pour les personnes fragiles. Cela doit inciter chacun à respecter avec la plus grande rigueur les gestes barrières et protéger ainsi leurs proches plus âgés. Il s'agit également de se faire dépister.**

**Individuellement et collectivement, nous devons redoubler d'efforts pour éviter une reprise épidémique. Ensemble, nous pouvons freiner la propagation de l'épidémie.**